



Présentation d'une étude réalisée par Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP

Etude sur les phytosanitaires dans l'air sur les territoires de Haute-Garonne et du Gers

Dossier de presse remis aux participants –

jeudi 14 avril 2016

CONTACT PRESSE :

Karine IATTONI, chargée de communication
karine.iattoni@oramip.org - 05 61 15 42 46 – 06 74 88 75 76

Sommaire

INVITATION DE PRESSE.....	3
Etude sur les phytosanitaires dans l'air	4
2 territoires pour l'étude, 60 molécules étudiées.....	5
Quelles sont les molécules quantifiées sur les 60 analysées ?	6
Une saisonnalité marquée.....	7
Phytosanitaires détectés : des influences communes aux deux territoires.....	8
Le travail d'analyse se poursuit en Midi-Pyrénées.....	8
Le socle de connaissances se construit à l'échelle nationale	8
L'observatoire régional de l'air : un réseau de surveillance et d'évaluation de la qualité de l'air au service de la population	9
ATMO Midi-Pyrénées - ORAMIP est l'une des 27 associations agréées par le Ministère de l'Écologie pour surveiller la qualité de l'air en France.....	9
Une gouvernance partagée, gage d'indépendance et de transparence	9
Les missions de l'Observatoire	10
Les chiffres clés du dispositif de surveillance régional.....	10



ORAMIP
OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES
Atmo Midi-Pyrénées

**INVITATION
DE PRESSE**

ATMO Midi-Pyrénées ORAMIP

vous invite à la présentation des résultats d'une

Etude sur les phytosanitaires dans l'air sur les territoires de Haute-Garonne et du Gers

Le jeudi 14 avril 2016 à 10h30

A Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP
19 avenue Clément ADER,
31770 COLOMIERS

En présence de :

Mme José CAMBOU, vice Présidente ATMO Midi-Pyrénées ORAMIP

Mme Dominique TILAK, Directrice ATMO Midi-Pyrénées ORAMIP

CONTACT PRESSE :

Karine IATTONI, chargée de communication Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP
karine.iattoni@oramip.org - 05 61 15 42 46 – 06 74 88 75 76

Etude sur les phytosanitaires dans l'air

Le contexte de l'étude : les phytosanitaires ne font actuellement pas partie des composants dont l'observation dans l'air est réglementée

Les phytosanitaires, plus communément nommés pesticides, ne font actuellement pas partie des composants dont l'observation dans l'air est réglementée. Pourtant l'amélioration des connaissances en la matière est une préoccupation forte des pouvoirs publics.

En fin d'année 2014, le gouvernement a saisi l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES) afin d'évaluer l'exposition de la population aux phytosanitaires dans l'air.

C'est également l'une des actions du troisième Plan National Santé Environnement (PNSE3) piloté par l'Etat, fixant des objectifs pour «assurer le suivi dans le temps et dans l'espace des contaminations par les phytosanitaires dans l'air en complément du suivi existant sur l'alimentation».

Parmi le réseau des Associations de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA), certaines ont établi un suivi permanent des phytosanitaires dans l'air ambiant grâce à des partenariats locaux. C'est le cas par exemple de LIGAIR, en région Centre.

En Midi-Pyrénées, plusieurs études ponctuelles déjà réalisées depuis 2001 ont mis en évidence la présence de composants phytosanitaires dans l'air extérieur. Ces études menées en discontinu, faute de partenariats pérennisés, n'ont cependant pas permis de constituer une base de données représentative de leur concentration dans l'air sur le territoire régional, comme c'est le cas pour leur concentration dans l'eau et l'alimentation.

«Être précurseur sur les thématiques émergentes en matière de qualité de l'air, aider à l'interprétation des données et à la diffusion des connaissances», «Participer à la production, à la capitalisation de connaissances sur les thématiques émergentes et à leur diffusion à un large public»... Tel est l'objectif inscrit à l'axe 3 du projet associatif de l'Observatoire Régional de l'Air (ATMO Midi-Pyrénées ORAMIP), et c'est notamment avec l'observation de la présence des phytosanitaires dans l'air que cet objectif se décline de façon concrète.

C'est avec le Contrat de Projets Etat-Région qu'a ainsi pu être financé le suivi de présence de phytosanitaires dans l'air pour une zone à dominante viticole de la vallée du Lot pour 2012 et 2013.

En 2014 et 2015, ce sont ensuite les partenariats avec les conseils départementaux du Gers et de Haute-Garonne qui auront permis à l'ORAMIP de déployer des campagnes de mesures complémentaires et approfondies, en zone de grandes cultures et en zone urbaine.

On distingue essentiellement trois grandes familles :

- **Les insecticides** : destinés à la lutte contre les insectes.
- **Les fongicides** : ils sont destinés à éliminer les moisissures et parasites (champignons...) des plantes.
- **Les herbicides** : ils sont destinés à lutter contre certains végétaux (les « mauvaises herbes »), qui entrent en concurrence avec les plantes à protéger en ralentissant leur croissance.

2 territoires pour l'étude, 60 molécules étudiées

Une campagne d'évaluation de composés phytosanitaires dans l'air ambiant a été mise en place en mars 2014 pour un an sur deux sites de mesure : en environnement rural dans le Lauragais (Haute-Garonne) et en milieu urbain à Auch (Gers).

Réalisées en parallèle, ces deux études ont permis une évaluation de la composition du compartiment aérien en phytosanitaires, sur deux territoires à topographie et conditions ambiantes différentes.

L'analyse de ces composés présente quelques particularités :

- Les phytosanitaires se composent d'une grande variété de molécules (plus de 400 molécules) ;
- Certaines molécules sont difficiles à « piéger » pour permettre leur analyse ;
- Toutes les substances ne présentent pas un intérêt dans l'analyse (peu solubles et/ou peu volatiles).

Les analyses ont porté sur 60 molécules, sélectionnées en fonction d'une liste socle nationale et établie en fonction des pratiques agricoles locales.

C'est sur une année, de mars 2014 à mars 2015, que l'analyse s'est conduite. Avec un total de 36 prélèvements pour chaque site étudié.

L'étude des phytosanitaires dans l'air sur 2014-2015 Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP :

2 territoires pour l'étude

36 prélèvements menés en parallèle



Zone urbaine
à Auch dans le Gers



36

prélèvements
du 25/03/ 2014
au 24 /03/ 2015



Zone rurale
« grandes cultures »
en Haute-Garonne



36

prélèvements
du 26/03/ 2014
au 25 /03/ 2015

60 molécules recherchées



23
fongicides





22
herbicides



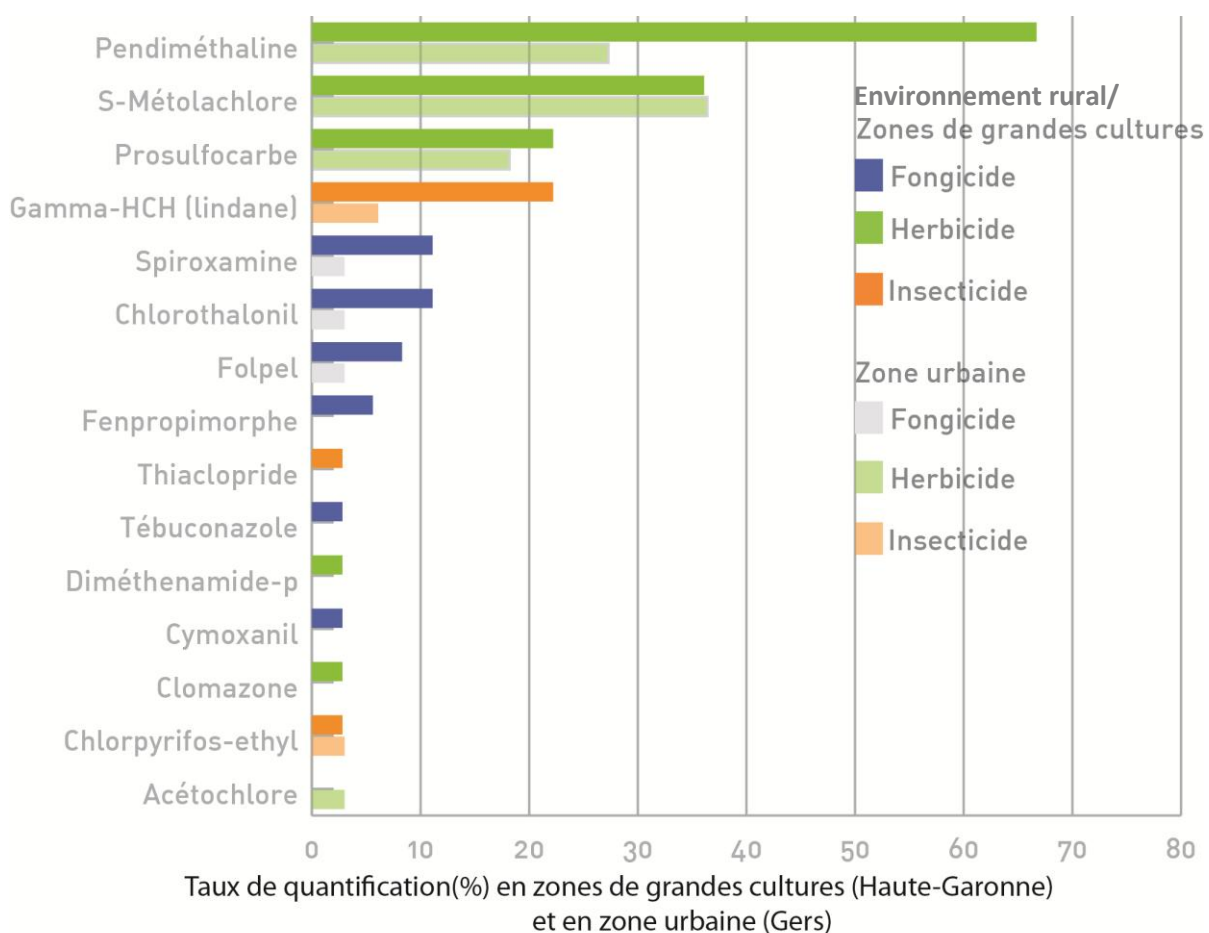
15
insecticides

Quelles sont les molécules quantifiées sur les 60 analysées ?

	Fongicides	Herbicides	Insecticides	Total molécules quantifiées
 Zone Urbaine	3	4	2	9
 Zone rurale « grandes cultures »	6	5	3	14

La station rurale de Haute Garonne présente un panel de phytosanitaires présents dans l'air plus important. Les molécules les plus fréquemment quantifiées sont les mêmes pour les deux territoires (des herbicides).

Des molécules très diverses ont pu être relevées, non exclusivement destinées aux grandes cultures (même si celles-ci restent majoritaires). Ce sont parfois des molécules homologuées pour les traitements de jardins.



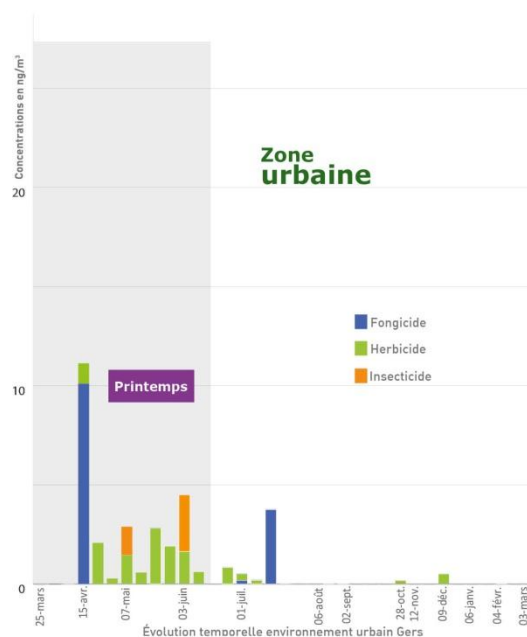
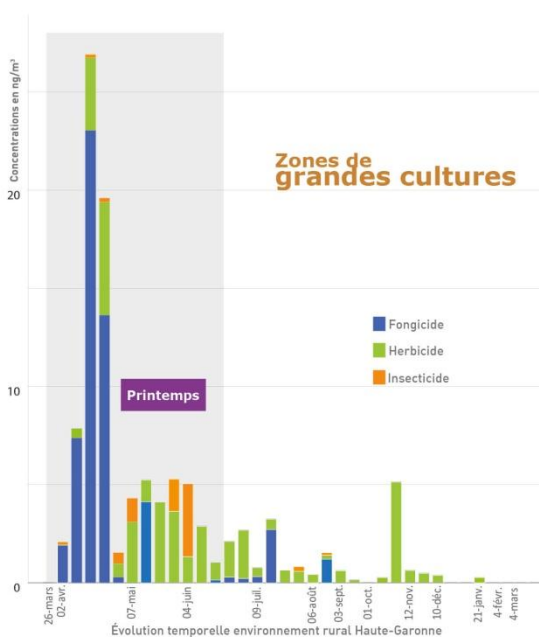
Une saisonnalité marquée

Qu'il s'agisse de l'étude en milieu urbain ou de celle en milieu rural, la présence des phytosanitaires dans l'air est toujours marquée par une forte saisonnalité.

	Printemps	Été	Automne	Hiver
Fongicides				
Herbicides				
Insecticides				

Les premiers phytosanitaires sont détectés au mois d'avril, parmi lesquels les fongicides (principalement destinés aux cultures d'hiver) prédominent nettement en termes de niveaux de concentration.

Saisons et présence des phytosanitaires dans l'air



Les herbicides sont quantifiés durant 3 périodes : au printemps et en début d'été, ainsi qu'à l'automne. Certains fongicides, plutôt destinés aux vignes sont également présents en été, à des concentrations nettement plus atténuées qu'au printemps.

Les insecticides sont ponctuellement détectés, à des niveaux bien inférieurs à ceux des fongicides ou herbicides.

Les phytosanitaires ne sont quasiment pas quantifiés en période hivernale.

En milieu urbain (Auch), les phytosanitaires sont quantifiés de manière moins continue que dans un environnement rural et à des concentrations jusqu'à trois fois inférieures.



Fongicides :
concentrations
les plus élevées



Herbicides :
présence plus
« continue »

Printemps :

saison **la plus exposée**
à la présence de phytosanitaires

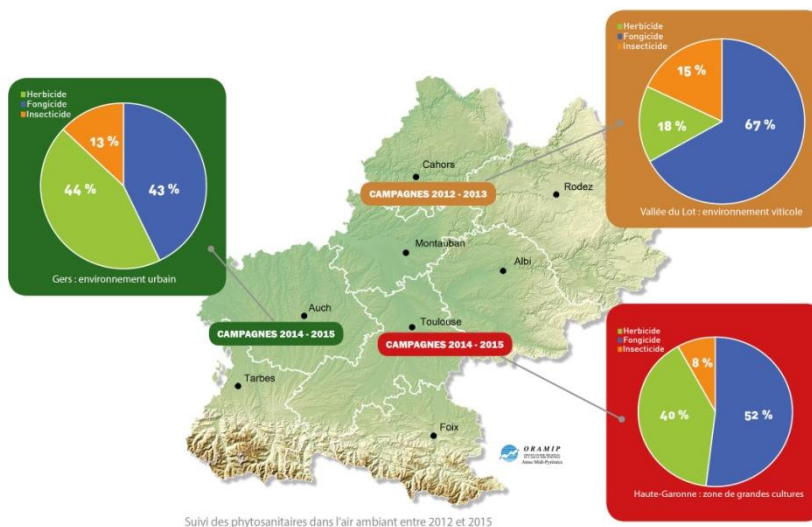


Zone urbaine :
des concentrations
jusqu'à **3X inférieures**
à la zone rurale

Phytoprotecteurs détectés : des influences communes aux deux territoires

Pour la campagne 2014-2015, la contribution des différentes familles de phytoprotecteurs au cumul total est globalement la même sur les 2 sites de prélèvement, zones de grandes cultures et zone urbaine, traduisant des influences communes.

En milieu urbain, le cumul des concentrations durant la campagne fait apparaître une part légèrement plus importante d'herbicides



Suivi des phytoprotecteurs dans l'air ambiant entre 2012 et 2015

L'étude menée en 2013 en vallée du Lot montre une répartition différente, les fongicides prédominant en milieu viticole.

Le travail d'analyse se poursuit en Midi-Pyrénées

Cette étude révèle des disparités importantes, à la fois territoriales et saisonnières. Ces disparités montrent bien à quel point des mesures ponctuelles ne peuvent s'avérer représentatives, et confirment tout l'enjeu à pérenniser et élargir les dispositifs de mesures pour maîtriser l'impact en termes de santé publique. Avec à ce jour plus de 400 molécules utilisées dans la composition de la gamme des produits phytoprotecteurs du marché, il est nécessaire de cibler les composants à prioriser pour un dispositif de surveillance.

Pour Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP, la mission d'observation va se poursuivre et se préciser sur le territoire du Lot. C'est une convention signée avec l'Agence Régionale de Santé fin d'année 2015 qui permettra de compléter les études précédemment menées, en déployant le dispositif de mesure et d'étude sur le territoire lotois avec Cahors, Figeac, et la vallée de la Dordogne.

Le socle de connaissances se construit à l'échelle nationale

S'inscrivant dans une démarche nationale d'évaluation de l'exposition de la population aux phytoprotecteurs, et en partenariat avec l'ANSES, les données collectées au cours de ces analyses alimentent une base de données nationale.

Tous ces éléments permettent, grâce aux observations menées par l'ensemble des Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA), de consolider le socle des connaissances sur l'impact sur la santé et sur l'environnement, et d'améliorer les capacités d'action. **A plus long terme, ces analyses pourront contribuer à la définition de valeurs réglementaires pour la surveillance des phytoprotecteurs dans l'air ambiant.**

Pour télécharger les études ORAMIP et le Bulletin d'infos sur le même thème :
Rendez-vous sur le site internet de l'ORAMIP : <http://oramip.atmo-midipyrenees.org/>

L'observatoire régional de l'air : un réseau de surveillance et d'évaluation de la qualité de l'air au service de la population

**ATMO Midi-Pyrénées - ORAMIP est l'une des 27 associations
agrées par le Ministère de l'Écologie pour surveiller la qualité de
l'air en France**



ORAMIP

OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

Atmo Midi-Pyrénées

Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP - Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées - est une association loi 1901, agréée par le ministère de l'écologie et du développement durable, découlant de la loi LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie, 1996)

« L'État assure, avec le concours des collectivités ... la surveillance de la qualité de l'air et de ses effets sur la santé et sur l'environnement. Un organisme chargé de la coordination technique de la surveillance de la qualité de l'air est désigné par arrêté du ministre chargé de l'environnement. »
[article L221-1 du Code de l'Environnement]

Une gouvernance partagée, gage d'indépendance et de transparence

Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP est une association composée de **quatre collèges** (État, Collectivités, Industriels, Associations et personnalités qualifiées) qui décident ensemble de l'orientation de la politique de surveillance et d'évaluation de la qualité de l'air pour Midi-Pyrénées à travers l'élaboration d'un projet associatif.

Son financement est assuré par l'état, les collectivités et les industriels

20 années d'expertise

- 80 adhérents
- Membre de la fédération nationale Atmo France qui regroupe les 27 Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (500 salariés)
- Panel de surveillance diversifié et complémentaire : mesures fixes, campagnes de mesures mobiles, modélisation et scénarisation régionale à haute définition.

Les missions de l'Observatoire

Dans le cadre de son agrément, Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP répond à des exigences réglementaires qui se déclinent en 3 fonctions :

Surveiller en continu

Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP exerce une surveillance permanente de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire grâce à un dispositif de mesures et à des outils de simulation informatiques qui modélisent les rejets de polluants dans l'atmosphère.

Informier au quotidien et en cas d'alerte

Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP s'adresse aux citoyens, aux médias, aux autorités et aux collectivités et les informe de ses prévisions pour le jour même et le lendemain. Elle participe au dispositif opérationnel d'alerte mis en place par le préfet de département en cas d'épisode de pollution atmosphérique constaté ou prévu, pour que des mesures de réduction des émissions puissent être décidées par les autorités.

Analyser pour mieux anticiper

Pour comprendre, évaluer et prévoir les phénomènes de pollution atmosphérique, Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP répertorie toutes les sources de pollution de la région. Grâce à l'utilisation d'outils de modélisation permettant de tester différents scénarii, Atmo Midi-Pyrénées ORAMIP se livre à des évaluations prospectives des stratégies proposées pour lutter contre la pollution et le changement climatique.

Les chiffres clés du dispositif de surveillance régional

- **Un inventaire régional** des émissions de polluants et de gaz à effet de serre
- **Une plate-forme de modélisation et de prévision régionale**
- **Une plate-forme de modélisation urbaine**
- **32 stations** de qualité de l'air
- **3 stations mobiles**
- **3 stations semi-fixes**

